

intervention

les élus du groupe

SOCIALISTE_
_DEMOCRATE
ÉCOLOGISTE_
_APPARENTES

Auvergne-Rhône-Alpes

SESSION du 22 septembre 2016
Hervé SAULIGNAC – au nom du groupe
socialiste, démocrate, écologiste et apparentés

PLAN EN FAVEUR DE LA RURALITE

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,
Mes chers collègues,

Vous aimez la ruralité ? Nous aussi !

Vous pensez utile de soigner les bourg-centre ? Nous aussi !

Mais voyez-vous, en politique comme en amour, les actes valent mieux que les paroles ou les grands engagements. En l'occurrence les paroles sont belles mais les actes relèvent de la grande farce et les élus ruraux vont tomber de leur chaise quand ils vont comprendre que c'est l'aumône pour les communes modestes et le gros chèque pour des bourg-centre qui ont parfois zéro dette et des ressources exorbitantes.

Le montant du plan ruralité d'abord: 10 millions d'euros pour 3300 communes, ça ne payera même pas le changement des bacs à fleurs aux balcons des mairies. En revanche, la délibération sur les Bourgs Centres est beaucoup plus généreuse et grâce à vous, Charbonnière-les-Bains pourra refaire les abords du casino ou de l'hippodrome.

J'ai presque la faiblesse de penser Monsieur le Président que l'on ne vous a pas alerté sur les risques politiques pour votre majorité. Vos 2 délibérations sont tellement simplistes pour ne pas dire bâclées, qu'elles comportent des failles aussi abyssales que le tréfonds des volcans d'Auvergne.

Prenons par exemple vos critères. Ils sont exclusivement démographiques. Savez-vous qu'avec des bourg-centre compris entre 2000 et 20.000 habitants, sans autre critère, vous allez aider par exemple des communes périurbaines qui ne disposent d'aucun service et n'ont aucune caractéristiques de bourg centre.

Vous allez également aider des bourg-centre d'une extrême pauvreté comme le trio Saint-Cyr-aumont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or qui figurent dans le top 5 des communes les plus riches d'Auvergne-Rhône-Alpes. Chacun sait que Megève, pauvre petit bourg-centre de 3000 âmes, avec à peine 50 millions d'euros de budget en 2015, a besoin de tirer son chèque à la Région pour investir.

Savez-vous qu'avec ce même critère démographique, vous laissez sur le bord du chemin plus de 150 bourgs ruraux qui offrent toutes les caractéristiques du Bourg-centre mais qui seront exclues parce qu'elles sont juste au-dessous des 2000 habitants ? Qu'est ce que je vais dire à mon ami le Sénateur-maire de Coucouron, Jacques Genest, que vous punissez injustement? Est-ce que je vais lui dire qu'il vaut mieux être chasseur à Courchevel que paysan à Coucouron? Parce que c'est le cas de cette délibération qui n'a certainement pas été écrite par les services qui connaissent bien la réalité de la ruralité en Auvergne comme en Rhône-Alpes.

Pour vous convaincre de la vacuité de cette délibération, savez-vous qu'elle ne précise même pas si l'on parle de population DGF ou pas. Ça change tout. Il est très important pour la ruralité de parler population DGF car elle comprend les résidences secondaires. Je ne voudrais pas avoir à dire à Largentière, Sous-Préfecture d'arrondissement, qu'elle n'est pas un bourg centre pour la Région alors que la délibération a fixé le plafond très haut, à 20 000 habitants, pour y faire rentrer Le Puy peut-être.

Et puis enfin, cerise sur le gâteau, pas de commission d'attribution. Il y aura un élu référent qui fera le tri tout seul avec des critères aussi simplistes que la délibération: Une pile à droite, une pile à gauche. Je vous laisse imaginer les belles dérives. Vous avez créé la réserve parlementaire du conseil régional.

Vous le voyez monsieur le Président, nous sommes prêts à soutenir un vrai plan. Celui-ci est incohérent, sans grande efficacité et démontre qu'il vous reste du chemin à parcourir pour passer des paroles aux actes et montrer que vous aimez la ruralité.